



FORMATION SUR L'EQUILIBRE FORÊT-GIBIER PAR L'ANCGG, LE CNPF ET L'IRSTEA

Le 22 mars 2025 en forêt de Lavallée

Rendez-vous à 09h00, **loge de chasse de Lavallée sortie du village direction Levoncort**

Cette formation a pour but de familiariser les chasseurs sur l'équilibre forêt-gibier.

Elle a pour objectif :

- D'aider les chasseurs à détecter les éventuels problèmes sur leur propre territoire.
- De leur présenter les types de solutions possibles
- De faciliter le dialogue entre les chasseurs et forestiers en vue d'action communes ou concertées

Cette formation est particulièrement indiquée :

- Pour les brevetés grand gibier en tant que formation complémentaire
- Pour les responsables de territoires

Développée conjointement par l'ANCGG, le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) et l'Irstea (ex-Cemagref), elle sera assurée par un ingénieur du CNPF et par Olivier FOUÉRE gestionnaire forestier et Vice-président AMCGG.

Programme de la journée :

Une partie théorique en salle :

1. Identification des différents types d'atteintes (abrouissements, frottis, écorçage)
2. Appréciation du niveau de dégâts
3. Recherche des causes du déséquilibre lorsqu'il existe
4. Présentation des moyens d'action possibles cynégétiques et sylvicoles

Une sortie sur le terrain l'après-midi : (prévoir vêtements et chaussures en fonction du temps)

- Montrer les différents types de dégâts forestiers
- Apprécier le niveau de risque
- Présenter les aménagements sylvicoles réalisés pour protéger la sylviculture ou pour améliorer la capacité d'accueil

Attention : Pour assurer une réelle efficacité pédagogique, le nombre de participants est limité à 25.

Coupon de réservation pour la formation à la formation Forêt Gibier du 22 mars 2025

Nom : **Prénom** : **Tél** :

Adresse Mail :

Je serai accompagné de :autres participants

Montant de l'inscription : **20 € par participant** pour les adhérents de l'AMCGG et **25 €** pour les non-adhérents incluant la documentation et le repas du midi : **buffet froid**, dessert et boisson.

(Merci d'apporter vos couverts pour ceux qui ne veulent pas manger et boire dans du plastique)

A retourner pour le **15 mars 2025** accompagné de votre règlement à l'ordre de l'AMCGG à :

Nathalie ALISON – trésorière - 4, rue du Tilleul 55320 DIEUE sur MEUSE